



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 19h15

Étaient présents :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ;
COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ;
HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LEGAIN Olivier ;
MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ;
POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;

C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MAIRE Pierre suppléant de Monsieur
CHOPARD Félix ; MONNIER Alain ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; DUSSAUCY Nadine ; LAMBERT Marie ; MAILLARD Valérie ;

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : FIÉTIER Vincent

Procuration de vote :

Mandant : Marie LAMBERT

Mandataire : Guillaume BAILLY

**Objet : 7A.État des actes de gestion courante pris par Monsieur le Président dans le cadre
de ses délégations
2023/06_13-44**

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 28 février 2023 au 1^{er} juin 2023.

1. Comptabilité

- a. Appel à cotisation 2023 au titre de la prolongation d'adhésion à ATMO Franche-Comté, Surveillance de la qualité de l'air : 500 € TTC

2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 382 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (215 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2022) :

MARCHÉS DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Prestations de nettoyage mécanique de voirie publique ou privée avec une balayeuse industrielle suite à chantier de transport aux champs des déchets verts broyés du SYBERT M°23-07	22/03/2023	SOGEA RHONE-ALPES	25110	30 000 €
Prestations de mise en balle des déchets résiduels excédentaires de l'usine d'incinération du SYBERT M°23-11	24/03/2023	PRESTABALLES FRANCE	70150	201 000 €
Surveillance et interventions sur les installations techniques et industrielles du SYBERT M°23-16	08/03/2023	SECURITAS	52100	39 380 €
Surveillance Ponctuelle du Pôle Valorisation Déchets du SYBERT M°23-17	22/03/2023	SP101	25000	45 000 €
Remplacement du poste de supervision du process sur le Centre de tri du SYBERT M°23-20	02/05/2023	BESANCON AUTOMATION	25480	44 240 €

Mission de sécurité et protection de la santé dans le cadre des travaux de démolition et reconstruction de l'unité de valorisation énergétique des déchets du SYBERT M°23-21	09/05/2023	SOCOTEC CONSTRUCTION	25000	7 176 €
Marché de réinsertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi du territoire du SYBERT pour la fourniture de couches lavables M°23-05	23/05/2023	ASSOCIATION JEAN EUDES	25000	96 000 €
Maintenance du site internet du SYBERT M°23-23	23/05/2023	IDFR	25000	8 000 €

MARCHÉS DE FOURNITURES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Fourniture de composteurs bois pour le SYBERT M°23-05	01/06/2023	GARDIGAME	01290	210 000 €

3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n° 23-16 « Surveillance et interventions sur les installations techniques et industrielles du SYBERT » Objet : changement de SIRET	SECURITAS	39 380 €	/	04/06/2023
Avenant n°1 au marché n°22-57 « Formation de personnes relais pour	Céline PORTAL Formation	4 400 €	+ 400 €	05/04/2023

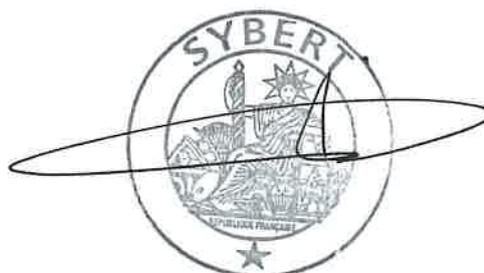
l'animation d'ateliers de fabrication de produits ménagers naturels et «faits maison» » Objet : augmentation montant du marché				
Avenant n°1 au marché n°22-26 « Assurance dommages aux biens – 16 déchetteries » Objet : augmentation de la prime annuelle	GROUPAMA GRAND EST	8 314,42 €	+ 308,59 €	30/03/2023
Avenant n°1 au marché n° 22-42 « Nettoyage et réparations des effets d'habillement et articles textiles des agents du SYBERT » Objet : ajout prix nouveau	BTS Blanchisserie	36 000 €	/	30/03/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-34 «Analyses de compost en laboratoire – Lot 2 : normalisation du compost urbain» Objet : augmentation du montant du marché	SADEF	24 450 €	+ 1 950 €	07/04/2023
Avenant n°4 au marché n° 20-04 « Maintenance des extincteurs et des équipements complémentaires sur les installations du SYBERT » Objet : augmentation du montant du marché	INCENDIE PROTECTION SECURITE	12 583,08 €	+ 114.48 €	20/04/2023
Avenant n°1 au marché n° 20-18 « Fourniture de composteurs, bioeaux, aérateurs et tamis lot n°1 : Fourniture de composteurs en bois »	LA FABRIQUE DES GAVOTTES	188 000 €	+ 11 000 €	20/04/2023

Objet : augmentation du montant du marché				
Avenant n°1 au marché n° 22-43 « Nettoyage mécanique des déchetteries du SYBERT » Objet : changement de SIRET	SOGEA RHONE-ALPES	48 000 €	/	20/04/2023
Avenant n°1 au marché n° 22-38 « Elaboration du dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour la déchetterie d'Ornans » Objet : augmentation du montant du marché	GAÏA Conseils	14 850 €	+ 1 350 €	09/05/2023
Avenant n°2 au marché n° 22-24 « Maîtrise d'œuvre projet de protection incendie installations industrielles du SYBERT » Objet : augmentation du montant du marché	SAFEGE SAS	59 450 €	+ 5 300 €	29/05/2023

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Secrétaire de séance,
FIETIER Vincent



Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20230627-2023_06_13_44-DE